

FÉLICITATIONS !

Vous vous êtes engagé à améliorer la santé du milieu scolaire de votre école en acceptant de participer à *Écoles en santé 2020*.



ÉCOLES EN SANTÉ 2020 EST LA DÉCLARATION DE CHAMPLAIN EN ACTION !

Les partenaires de la santé et des conseils scolaires ont défini les milieux scolaires favorables à la saine alimentation comme priorité avec une emphase particulière sur les :

1 DÎNERS « SANTÉ » À L'ÉCOLE =

Se conforment à la NPP 150 et/ou aux normes alimentaires d'Outils pour la nutrition dans les écoles^{MC}. Ont au moins trois des quatre groupes alimentaires du Guide alimentaire canadien présent à chaque repas; privilégient les aliments frais et apprêtés avec des méthodes de cuisson santé (grillés, pochés, ou à la vapeur).

2 COLLECTES DE FONDS « SANTÉ » =

N'utilisent pas d'aliments ou seulement les aliments et les boissons les plus santé à l'école et dans la communauté.

3 RÉCOMPENSES « SANTÉ » EN SALLE DE CLASSE =

Des récompenses autres que des aliments ou des boissons.

Ces mesures viennent appuyer les normes de la nouvelle politique concernant les aliments et les boissons dans les écoles (NPP 150).

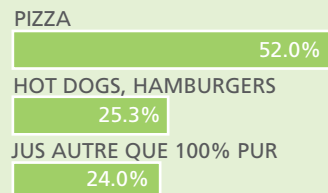
TROUSSE DE DÉMARRAGE

ecolesensante2020.ca

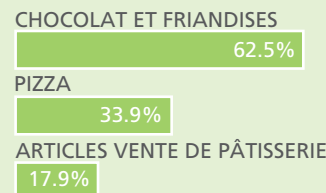
LE POULS DES ÉCOLES FRANCOPHONES

En 2010-2011, 75 écoles francophones de Champlain ont répondu un sondage de base. Voici ce que nous avons appris au sujet des dîners, collectes de fonds et récompenses « santé » :

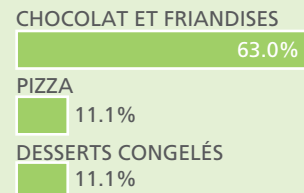
ALIMENTS LES PLUS VENDUS À L'ÉCOLE



ALIMENTS LES PLUS UTILISÉS POUR LES COLLECTES DE FONDS



ALIMENTS LES PLUS SOUVENT OFFERTS EN RÉCOMPENSE



UNE FACILITATRICE POUR APPUYER ÉCOLES EN SANTÉ 2020 !

Grâce à une subvention de la Société santé en français (SSF) et de Santé Canada, et au soutien financier de Santé publique Ottawa, le Réseau de prévention des maladies cardiovasculaires de Champlain (RPMCC) est en mesure d'offrir les services d'une facilitatrice à temps plein dédiée aux trois conseils scolaires francophones de la région de Champlain.

RÔLE DE LA FACILITATRICE

- Appuyer l'élaboration de stratégies au niveau de votre conseil scolaire pour que les activités en lien avec la saine alimentation continuent d'être une priorité dans les écoles.
- Appuyer votre école lors de l'élaboration du Plan d'action *Écoles en santé 2020*.
- Vous faciliter l'accès aux ressources, ateliers et aux personnes qualifiées, selon vos besoins.
- Élaborer des occasions de partenariats entre le milieu scolaire, la Santé publique et les partenaires de la collectivité.

RÔLE DE L'ÉCOLE

- Participer activement à *Écoles en santé 2020*.
- Remplir les formulaires requis en début et fin d'année scolaire.
- Évaluer les progrès accomplis durant l'année scolaire.
- Partager avec le RPMCC vos succès à l'aide de photos, de citations d'élèves, de parents, d'enseignants, etc.

FONDS DE DÉMARRAGE !

La subvention de la SSF prévoit des fonds de démarrage pour chacune des écoles participantes. Les fonds vous seront remis par l'entremise de votre conseil scolaire.

Voici les critères de dépense des fonds de démarrage :

- Achat d'aliments santé pour un événement scolaire.
- Achat de trousseaux ou de matériel pédagogique, p. ex. : Outils pour la nutrition dans les écoles^{MC}.
- Achat de récompenses non alimentaires pour les élèves.
- Mise en œuvre de nouveaux programmes et de nouvelles initiatives en rapport avec les trois domaines prioritaires de nutrition.
- Ateliers et séances d'information et de sensibilisation à l'intention des élèves, des parents et/ou des enseignants en rapport avec les trois domaines prioritaires de nutrition.
- Documents de promotion à l'intention des élèves et de leurs parents.
- Location ou achat de matériel qui aidera à atteindre vos objectifs de saine alimentation.

Un milieu scolaire favorable à la saine nutrition (MSFSN) existe quand l'école favorise et appuie la saine alimentation en paroles et en actions. Cela signifie que les enfants reçoivent le même message sur la nutrition tout au long de la journée, soit en salle de classe, à l'école et à la maison.

LES ÉTAPES DU SUCCÈS!

Écoles en santé 2020 se veut une initiative avec une approche globale, encouragée par le Ministère de l'éducation de l'Ontario. Voici sept étapes qui faciliteront la mise en œuvre d'*Écoles en santé 2020* et assureront le succès de votre école.

1 Relevez le Défi *Écoles en santé 2020*!

Engagez-vous à élaborer un Plan d'action pour l'année scolaire en lien avec les trois domaines prioritaires de nutrition.

2 Réunissez le comité

Vous avez déjà un comité :

Ajoutez *Écoles en santé 2020* à l'ordre du jour de votre prochaine réunion.

Distribuez la trousse de démarrage aux membres.

Vous n'avez pas de comité :

Rassemblez élèves, membres du personnel, parents, le personnel de Santé publique et les partenaires communautaires.

Formez un comité et déterminez une date pour votre première rencontre.

3 Évaluez les besoins de l'école et choisissez les priorités

Utilisez les questionnaires fournis.

Consultez la communauté scolaire et les partenaires.

4 Élaborez un plan

Fixez des objectifs mesurables en lien avec les priorités choisies.

Planifiez des activités pour atteindre vos objectifs.

Remplissez le document Plan d'action fourni.

5 Passez à l'action

Exécutez votre *Plan d'action*.

Informez la communauté scolaire de votre *Plan* et tenez-la au courant des progrès réalisés tout au long de l'année (lors des assemblées et des conseils d'école).

- Utilisez les courriels, le sac d'école des élèves et/ou les réunions du conseil de parents pour communiquer vos messages.

6 Évaluez les progrès et Célébrez vos succès

Remplissez le Rapport de progrès qui vous sera envoyé électroniquement.

Célébrez les succès accomplis durant l'année avec toute la communauté scolaire.

7 Gardez le rythme

Planifiez les priorités qui seront abordées l'an prochain. Continuez sur votre lancée !



IDÉES POUR DÉMARRER

Vous avez maintenant en main tous les outils nécessaires pour offrir à vos élèves un environnement sain.
Voici quelques idées pour vous aider à démarrer.

DÎNERS « SANTÉ »

- : Invitez votre fournisseur de services alimentaires à faire des dégustations d'aliments « santé » auprès des élèves.
- : Offrez uniquement du pain de blé entier à l'école.

COLLECTES DE FONDS « SANTÉ »

- : Vendez des articles arborant le logo de l'école p. ex. : des gaminets, des gourdes, des crayons, etc.
- : Organisez une vente de garage, une danse, un encan silencieux ou un concours d'épellation.

RÉCOMPENSES « SANTÉ »

- : Offrez des privilèges aux élèves pour récompenser leurs bons comportements p. ex. : une période libre, une soirée sans devoirs, etc.
- : Envoyez une note au parent au sujet du bon comportement.

Soyez créatif et amusez-vous !

MERCI À NOS PARTENAIRES !



Le Réseau de prévention des maladies cardiovasculaires de la région de Champlain (RPMCC). Regroupement de 15 partenaires de la santé et communautaires de la région ontarienne de Champlain. Le RPMCC dirige l'implantation d'une stratégie de prévention des maladies cardiovasculaires sur cinq ans dont l'objectif consiste à prévenir 10 000 décès précoces attribuables aux maladies du cœur et aux AVC dans la région d'ici 2020. La région de Champlain est composée de la ville d'Ottawa, des comtés de l'est de Prescott et Russell et Stormont, Dundas et Glengarry, du comté de Renfrew et de certaines parties des comtés de Leeds, Grenville et Lanark.

Écoles en santé 2020 pour la communauté scolaire francophone de Champlain a été rendu possible grâce à l'appui financier de :



Santé Canada
Health Canada



DES QUESTIONS ?

Communiquez avec la facilitatrice d'Écoles en santé 2020, Marie-Claude Lang au 613-798-5555 poste 19384 ou par courriel à mlang@ottawaheart.ca.